28bis

a Mgr. Frosini Majordome des SS. Palais apost.

Mgr.

le Pensionaire M. Court p. lequel vous voulutes bien accorder une permission de Copier au Vatican le Martyre de S. Procès et St Martinien a été interrompu dans ce travail par plusieurs indispositions p. reparer le tems qu'elles lui ont fait perdre et pouvoir terminer cet ouvrage il sollicite de V. Bienveillance de prolonger d'environ 3. mois la permission que vous lui avez accordée. sa demande ne peut préjudicier à personne aucun autre artiste n'ayant quant a present le projet de travailler d'après le même Tableau

je vous prie donc Monseigneur de vouloir bien accorder la prolongation dont il s'agit et d'agréer le profond respect avec je suis

Monseig.

17. 7.bre 1822